



INAUGURATION DE LA COPROPRIÉTÉ CITÉ MODERNE RÉNOVÉE

Vendredi 1^{er} juillet 2022 à 15h au 1 route de Miremont à Auterive

>> L'objet de la rénovation :

- > **Rénovation globale des bâtiments et des logements**
- > **Avec mise en sécurité et en salubrité (tranche 1)**
- > **Avec rénovation énergétique complète (tranche 2)**

>> Le déroulement :

- > **15h00** : Discours des officiels et des représentants des copropriétaires (Conseil Syndical, Syndic, MOE)
- > **15h30** : Visite de la copropriété (parties communes et espaces extérieurs)
- > **16h00** : Temps de convivialité

>> En quelques chiffres :

- > **5 ans et 4 mois** d'opération
- > **133 lots d'habitation** rénovés
- > **Gain énergétique supérieur à 50%** projeté après travaux par l'évaluation énergétique

>> Collaboration :

- > La Communauté de Communes du Bassin Auterivain en tant que maître d'ouvrage de l'OPAH CD
- > L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)
- > Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- > La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- > La Sacicap Toulouse Pyrénées - Procivis
- > Le Syndicat des Copropriétaires de la Cité Moderne en tant que maître d'ouvrage des travaux
- > La SARL « L'Immobilière Pauvert », Syndic de copropriété
- > L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Garonne
- > Le bureau d'études et de conseil Urbanis Toulouse

>> Montants :

- > **3 201 319,61 € TTC** pour le coût total des travaux et des honoraires
- > **1 313 442,00 €** de subventions collectives de la part de l'Anah
- > **266 923,84 €** de subventions collectives du Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- > **62 500,00 €** d'aides apportées par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- > **70 600,00 €** de financements mobilisés par la Sacicap Toulouse Pyrénées - Procivis
- > **1 558 453,77 €** payés par les copropriétaires

>> Pourquoi avoir rénové la Cité Moderne ?

La copropriété étant arrivée en fin de cycle technique en 2014 avec des besoins en travaux très importants, l'objectif de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Copropriété Dégradée était de revaloriser la copropriété dans son ensemble.

Un programme de travaux scindé en deux tranches a ainsi été mis en œuvre avec :

- une 1^{ère} tranche axée sur la mise en sécurité et en salubrité des bâtiments (réfection de la distribution d'électricité en parties communes, exutoires de fumée, condamnation des vidoirs, etc.),
- une 2^{ème} tranche axée sur la rénovation énergétique de la copropriété (isolation de la toiture, isolation thermique par l'extérieur, changement des menuiseries, VMC, pose de robinets thermostatiques, individualisation des frais de chauffage, etc.).

L'opération a permis de requalifier à long terme le parc de logements privés de la Cité Moderne et devrait permettre aux copropriétaires et aux locataires présents de vivre dans de meilleures conditions et de réaliser d'importantes économies d'énergies.

>> Maîtrise d'œuvre en charge de la rénovation

Architectes / MOE
Bureau de contrôle
Bureau d'études thermique et fluides
Coordonnateur OPC
Coordonnateur SPS

SARL Architecture et Paysage / Julie Porte-Trauque Architecte
APAVE Sud-Ouest
Bureau d'études ESI
SARL ACM
MC2 Ingénierie

>> Entreprises en charge des travaux de rénovation

Entreprise ADS
Entreprise Auguste Pérusin
Entreprise ECBC

Entreprise ESGM
Entreprise E2CM
Entreprise Techniques Spéciales

Entreprise Géo Environnement
Entreprise MDC Dumortier
Entreprise MET Energie

>> Comment se rendre à l'inauguration ?



>> + d'informations :

Siège de la CCBA - ZI Robert LAVIGNE - AUTERIVE

**Chargé de communication
Eric SANCHEZ**

05 61 50 30 34 - communication@ccba31.fr

Maison de l'Habitat - 14 rue Camille Pelletan - AUTERIVE

**Chargé de mission habitat
Yoann GALLICE**

05 61 50 05 93 - maison-habitat@ccba31.fr

Suivez-nous sur  @BassinAuterivain

